

Subventions pour congrès

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

M. TOURRAIN : J'apprends que ce dossier est retiré de l'ordre du jour, il s'agissait d'un colloque sur les problèmes de la Chine et de la Révolution. J'aurais souhaité Monsieur le Maire, que nous puissions, puisqu'ici on émet des vœux à caractère politique et à caractère général, on a pris cette habitude qui est mauvaise mais enfin puisqu'on l'a prise ! poursuivons-là. J'aurais, d'une part souhaité que nous puissions adresser à l'Ambassade de Chine à Paris un message demandant la mansuétude du Gouvernement Chinois pour les étudiants de Pékin.

D'autre part, je dois vous dire que j'ai quand même été fort étonné de lire dans la presse «une tartufferie absolument fantastique» ; j'ai lu qu'un certain nombre de partis s'étaient regroupés avec un certain nombre de syndicats pour vilipender les fascistes de Pékin. Je voudrais quand même rappeler à ceux qui sont signataires de cette motion qu'eux-mêmes soutenaient ardemment le régime de MAO au point de s'appeler les maoïstes, ce n'est quand même pas vieux, ça date de 20 ans ! et que finalement le régime actuel n'est que le successeur du régime de MAO dans toute sa splendeur, et pas autre chose.

M. PINARD : Vous voulez parler du secrétaire fédéral du CDS !

(Rires).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je pense Monsieur TOURRAIN, que tout ce que vous lisez dans la presse, qui est fort intéressant, ne doit pas à tout instant, faire l'objet d'une intervention ici. Ce qu'ont déclaré les partis, les organisations syndicales, ils en ont la parfaite liberté. En tant que président de cette assemblée, cela ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse ce soir, c'est le vœu que vous avez formulé et qui, je pense, sera partagé par l'ensemble du Conseil Municipal, appelant la mansuétude de la part des dirigeants de la Chine.

M. MOUROT : La subvention de 2 000 F qui était prévue pour ce congrès, pourrait peut-être être allouée aux étudiants chinois en France.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : De toute façon, le dossier est retiré pour l'instant, il n'y a pas eu de colloque.

M. MOUROT : Cela avait été évoqué, vous vous en souvenez, au cours de la commission et c'est vous-même qui l'aviez dit.

La discussion est close.

Dont acte.